Groupe



Paris, le 24 juin 2021

Mise à disposition de la première Tranche du Nouveau Financement pour un montant de 175 millions d'euros

Point sur le processus de renforcement des fonds propres

Conformément aux termes du Nouveau Financement d'un montant maximal de 300 millions d'euros conclu le 10 mai 2021 entre Pierre et Vacances S.A et certains créanciers financiers du Groupe, une première Tranche d'un montant de 175.000.000 euros (hors commission de garantie et commission d'engagement) a été mise, ce jour, à la disposition de Center Parcs Europe N.V. (filiale à 100% de Pierre et Vacances S.A.).

En contrepartie de la libération de cette 1^{ère} Tranche, diverses sûretés ont été octroyées par le Groupe afin de garantir son remboursement ainsi que celui d'anciennes dettes de certains créanciers participant au Nouveau Financement à hauteur d'un montant total maximum de 125 millions d'euros.

Le solde du Nouveau Financement d'un montant maximum en principal de 125 millions (annulable sans pénalités), dont 34,5 millions d'euros sous forme de prêt garanti par l'Etat, pourra être tiré à l'option du Groupe au plus tard le 31 octobre 2021, sous réserve de la réalisation de certaines conditions suspensives dont notamment, le vote favorable de l'assemblée générale des actionnaires de Pierre et Vacances S.A. sur la mise en place d'une fiducie-sûreté.

Pour rappel, une assemblée générale ordinaire des actionnaires de Pierre et Vacances S.A. se tiendra le 1^{er} juillet 2021, à 16 heures 30, à huis clos, afin notamment de rendre un avis sur la mise en place de la fiducie-sûreté. Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, et notamment sur le site internet de Pierre et Vacances S.A : (http://www.groupepvcp.com/fr/350/finance/assemblee_generale/ag_du_1er_juillet_2021).

Pour plus de détails sur les termes et les modalités du Nouveau Financement, nous vous renvoyons au communiqué de presse publié le 10 mai 2021 par le Groupe et disponible sur le site Internet de la Société.

Processus de renforcement des fonds propres

Dans le cadre du processus de recherche d'investisseurs en vue du renforcement de ses fonds propres, le Groupe a reçu plusieurs marques d'intérêts détaillées de la part de candidats, français ou étrangers, ayant un profil tant d'investisseurs financiers que d'acteurs stratégiques ou sectoriels. Les discussions complémentaires avec les candidats présélectionnés et les travaux usuels de due diligences seront menés au cours des prochains mois dans le cadre du processus compétitif en vue de la remise à la Société des lettres d'offre ferme. Compte tenu du nombre et de la teneur des marques d'intérêts reçues à ce jour, le groupe s'avère confiant dans le succès futur de l'opération de renforcement de ses fonds propres en vue d'une signature des accords définitifs prévue au plus tard en début d'année 2022, comme annoncé dans le communiqué de presse du 10 mai dernier.

Pour toute information:

Relations Investisseurs et Opérations Stratégiques Emeline Lauté +33 (0) 1 58 21 54 76 info.fin@groupepvcp.com Relations Presse Valérie Lauthier +33 (0) 1 58 21 54 61 valerie.lauthier@groupepvcp.com